

DÉPARTEMENT de L'ARDÈCHE

ARRONDISSEMENT de LARGENTIÈRE

CANTON LES CÉVENNES ARDÉCHOISES



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2024

Le treize février deux mil vingt-quatre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Banne, dûment convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Jean-Marie LAGANIER, Maire, en session ordinaire.

Étaient présents : M. LAGANIER / Mme CHALVET / MM. ALLAVENA / COLOM Y CANALS / HAYDAN / Mme MARRON / M. BRUNEL / Mme GINIER / M. FOUILLERON / Mme DUMAS / MM. FERRIER / COSTE / Mme MEIGNIER et M. FERRARI formant la majorité des membres en exercice.

Mme CHALVET a été élue secrétaire de séance.

Absents excusés : M. FAURE.

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 14 Absent : 01

Le Maire de Banne certifie que le compte rendu de la présente délibération a été affichée à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1883 et qu'il n'est survenu aucune réclamation.

Ce Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte de la Mairie trois jours francs avant celui de la séance. **Date de convocation du Conseil Municipal : 06 février 2024.**

N° Délibération	Intitulé des délibérations	Décision
N°2024_02_DB_01	Opérations budgétaires préalables au vote du budget primitif 2024.	APPROUVÉE
N°2024_02_DB_02	Adhésion au Patrimoine Aurhalpin	APPROUVÉE
N°2024_02_DB_03	Adhésion à la Fondation du Patrimoine Rhône-Alpes.	APPROUVÉE
N°2024_02_DB_04	Subventions aux Associations.	APPROUVÉE
N°2024_02_DB_05	Convention avec le SDE07 et le SEBA pour le renforcement et l'enfouissement au Plot de Cheyrès.	APPROUVÉE

Affichage liste des délibérations le 14 février 2024.

